Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité

Numéro 48, juillet 2013

Les membres actuels du CPS sont: l'Algérie, l'Angola, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Égypte, la Guinée équatoriale, la Gambie, la Guinée, le Lesotho, le Mozambique, le Nigeria, la Tanzanie et l'Ouganda

Le Protocole du Conseil de paix et de sécurité

«Le CPS encourage les organisations non gouvernementales, les organisations communautaires et les autres organisations de la société civile, notamment les organisations de femmes, à participer activement aux efforts visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique. À chaque fois que nécessaire, ces organisations seront invitées à s'adresser au Conseil de paix et de sécurité.» (Article 20, Protocole relatif à la création du CPS de l'Union africaine)

Questions d'alerte précoce pour le mois de juillet 2013

Au cours du mois de juillet, il conviendra de surveiller de très près la situation au Nigeria et dans la Corne de l'Afrique, où la menace terroriste islamiste posée par Boko Haram et Al Shebab est toujours présente. Le chaos qui règne en Libye et les protestations populaires en Égypte et en Tunisie présagent des temps difficiles pour ces deux pays. La crise constitutionnelle à Madagascar représente quant à elle toujours un obstacle à la paix et à la sécurité dans le pays quiet requiert une attention toute particulière de la part de la SADC et de l'UA.

Président actuel du CPS

Données biographiques: S.E.M. Jacques-Alfred Ndoumbe Eboule

Postes actuels: Ambassadeur du Cameroun en Éthiopie, Représentant permanent auprès de l'UA et de l'UNECA et Président du CPS

DANS CE NUMÉRO

Questions d'alerte précoce pour juillet 2013	1
Analyse pays: Guinée Conakry	2
Analyse pays: République démocratique du Congo (RDC)	6
Analyse post-sommet: Armée de résistance du Seigneur (LRA)	10
Dates importantes	16

La Formule de Livingstone

«Les organisations de la société civile (OSC) peuvent apporter un appui technique à l'Union africaine en élaborant des rapports d'alerte précoce et des analyses de situations afin de contribuer à alimenter le processus décisionnel du CPS.» (PSC/PR/(CLX), 5 Décembre 2008, Conclusions de la retraite du CPS sur le mécanisme d'interaction entre le Conseil et les OSC)

Analyse pays

GUINÉE CONAKRY

Introduction

La dernière analyse pays sur la Guinée a été publiée dans le Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité de décembre 2010. La présente analyse s'intéresse à la crise actuelle entre le pouvoir et l'opposition sur la question des élections législatives prochaines.

Précédents communiqués et recommandations de la Commission de l'UA et du CPS

Dans un communiqué de presse daté du 10 mai 2013, la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA) a appelé «les parties guinéennes à la retenue et au sens de responsabilité», et leur a demandé «de se conformer à la Déclaration sur la non-violence signée, le 23 avril 2013, par le Gouvernement, les partis politiques de l'opposition et ceux de la mouvance présidentielle». Elle a aussi exprimé la volonté de l'UA à s'engager dans le processus de facilitation entre les protagonistes mis en œuvre par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit, épaulé par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui a permis d'enregistrer quelques avancées.

Dans son communiqué de presse du 2 mars 2013, la Présidente de la Commission de l'UA a déclaré suivre «avec une grave préoccupation la situation en République de Guinée, notamment les scènes de violence observées à Conakry lors et après les manifestations autorisées organisées par les partis politiques de l'opposition, les 27 et 28 février 2013, ainsi que la tension croissante qui en résulte». Elle a rappelé «aux dirigeants politiques guinéens, aussi bien de la mouvance présidentielle que de l'opposition, la responsabilité qui leur incombe de préserver la paix et la quiétude dans leur pays et d'œuvrer à l'émergence du consensus nécessaire en vue de l'approfondissement du processus démocratique et du relèvement des défis socio-économiques de l'heure».

Potentiel d'escalade de la crise

La crise politique en cours, ponctuée par une répression violente des manifestations de l'opposition, a creusé davantage le fossé et aggravé les tensions intercommunautaires. La contestation n'est plus seulement politique mais aussi sociale avec des relents ethniques et économiques. Le repli identitaire et l'ethnicité, devenus le langage des politiques, affectent davantage la cohésion sociale. Depuis les élections de 2010, les politiques font de plus en plus référence à l'aspect ethnique dans leurs discours, soit pour exacerber le sentiment de haine, soit pour tirer la sonnette d'alarme et apaiser les tensions.

La réaction des forces de l'ordre, qui a occasionné plusieurs morts du côté des manifestants, est considérée par l'opposition, à tort ou à raison, comme une tentative délibérée du pouvoir de réprimer l'opposition et en particulier la communauté peul. Cette réaction des forces de l'ordre, est qualifiée de «répression ciblée» par certains opposants, en particulier Cellou Dalein Diallo, le président de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG).

La situation est exacerbée par des suspicions alimentées par des politiciens qui constituent la classe des radicaux au sein des deux camps. La tournure qu'a prise la crise politique semble en effet échapper aux leaders qui font de plus en plus face à des militants radicaux qui sont prêts à descendre dans la rue. Des rumeurs sur la préparation du renversement du pouvoir en place, sur l'introduction d'armes à Conakry et sur la mobilisation des forces de sécurité par le pouvoir, participent à cette radicalisation.

Dans ce contexte, le compromis qui se dessine autour de l'organisation des législatives depuis la reprise du dialogue le 3 juin 2013 est une avancée notable étant donné que le pouvoir semblait décidé à tenir le scrutin avec ou sans l'opposition et que cette dernière se disait décidée à «empêcher la tenue de ces élections», ce qui risquait de plonger le pays dans un cycle de violence pré et post-électorales sur fond de rivalité ethnique que seule les politiques auraient eu le pouvoir d'éviter. Les deux parties, en l'occurrence la mouvance présidentielle et l'opposition dite radicale, s'accusent mutuellement. Autant l'opposition suspecte le pouvoir d'avoir déployé à Conakry des milices constituées des dozos et des anciens rebelles malinké du Mouvement de libération uni pour la démocratie au Libéria (*United Liberation Movement for*

Democracy in Liberia, ULIMO), autant la mouvance suspecte l'opposition d'avoir introduit des armes pour préparer le renversement du pouvoir.

La situation d'instabilité de la sous-région pourrait attiser l'escalade de la violence. La Guinée est entourée par des pays qui font face à des problèmes sécuritaires et la porosité des frontières favorisent en effet la circulation des armes et des mercenaires.

Par ailleurs, l'armée demeure toujours une source d'inquiétude en Guinée. Malgré la réforme du secteur de la sécurité amorcée et qui a mené à la retraite de 4 000 militaires, l'affectation de plusieurs d'entre eux à l'intérieur du pays et la démilitarisation de Conakry, l'armée n'est pas encore totalement sous le contrôle du pouvoir civil. Elle est aujourd'hui dans une posture de spectatrice et risque, si la crise actuelle perdure et vire à la violence, d'interférer dans la vie politique.

Questions clés et dynamiques internes

Longtemps attendues, plusieurs fois annoncées puis reportées, les élections législatives qui doivent remettre en place une Assemblée nationale et clore la transition en Guinée ne sont toujours pas organisées. Les dernières élections législatives tenues dans le pays remontent à 2002. D'ailleurs, le parlement issu de ces élections a été dissout et remplacé par le Conseil national de transition (CNT) pour servir d'organe législatif pour six mois. Deux ans après les élections présidentielles, le CNT sert toujours d'organe législatif ad hoc, souvent ignoré par l'exécutif, et sans un mandat du peuple, ce qui pose un problème de légitimité.

Les enjeux liés à la tenue des législatives vont donc bien au-delà du remplacement et de la simple institutionnalisation de la représentation nationale pour compléter l'architecture démocratique en Guinée. En face de la mouvance présidentielle regroupée au sein de l'alliance Arc-en-ciel, il existe quatre coalitions se réclamant de l'opposition républicaine qui seront en lice pour la législature. Il s'agit de l'Alliance pour la démocratie et le progrès (ADP), le Collectif des partis politiques pour la finalisation de la transition, le Club des républicains et le Front d'union pour la démocratie et le progrès.

Les conditions d'organisation de ces élections divisent la classe politique guinéenne. Au-delà de l'annulation du décret du 13 avril 2013 fixant la date des élections législatives exigée par l'opposition, le contentieux qui oppose le régime en place et l'opposition dite républicaine tourne essentiellement autour de deux points d'ordre technique et institutionnel. Il s'agit de la fiabilité du fichier électoral et du rôle de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dans l'organisation des élections.

S'agissant de la fiabilité du fichier électoral, l'opposition guinéenne s'est toujours opposée à la décision unilatérale du gouvernement d'engager un nouvel opérateur, une compagnie sud-africaine, Waymark Infotech, pour établir un nouveau fichier alors que celui de l'opérateur français Sagem, ayant servi lors des présidentielles de 2010 pouvait être utilisé. Elle émet des doutes sur cet opérateur pour trois raisons. Premièrement, elle qualifie de «douteuse» la procédure d'engagement de Waymark, qui a été faite sans appel d'offres. Deuxièmement, elle remet en cause sa capacité technique à établir un fichier sécurisé. Troisièmement, elle doute de la neutralité de l'opérateur, d'où les craintes sur la préparation d'une fraude par le pouvoir avec l'aide de cet opérateur.

S'agissant de la CENI, les désaccords portent essentiellement sur deux points, son fonctionnement et son indépendance. Le fonctionnement de cette structure est décrié par les partis de l'opposition. Ces derniers dénoncent le manque de consensus et de concertation dans le processus de décision, arguant que tout est fait au sein de cette institution pour que les représentants de l'opposition ne puissent soit ne pas prendre part aux réunions, soit être mis en minorité.

L'indépendance de la CENI est également remise en cause par l'opposition. Tout dernièrement, le report de la date limite du dépôt des candidatures du 2 mai au 8 mai, alors même que la mouvance présidentielle n'avait pas déposé sa liste, a été perçu comme une injonction de cette mouvance, qui faisait face à des divergences internes relatives à la désignation de ses candidats.

Dans ce contexte de crise de confiance, des avancées ont pu être notées avec la reprise du dialogue, le 3 juin, sous l'égide du collège des facilitateurs, créé

le 10 mai 2013 et composé du représentant du Secrétaire-général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit, et de deux facilitateurs nationaux choisis par l'opposition et le pouvoir. Même si aucun accord n'a encore été signé, les deux parties semblent s'entendre sur certains points. Le pouvoir a accepté le vote des Guinéens de l'étranger et l'opposition s'est dite prête à aller aux élections à certaines conditions. Parmi celles-ci, on peut noter la réouverture de la révision des listes électorales, le fonctionnement correct et statutaire de la CENI, le recrutement par l'opposition de deux experts auprès de la CENI et le recrutement d'un nouvel opérateur pour les prochaines échéances électorales, notamment les présidentielles.

Suite aux conclusions du dialogue, la CENI a proposé la date du 28 juillet qui a été rejete par l'opposition. Celle-ci précise que certaines questions importantes du dialogue restent encore en suspens et qu'elle ne sera partie du processus électoral qu'après la signature d'un accord politique global qui résultera du dialogue.

Dynamiques géopolitiques

Afrique et Communautés Economiques Régionales

La crise politique actuelle caractérisée par des manifestations violentes de l'opposition n'a pas laissée indifférentes les communautés régionales, même si ces dernières ne se sont pas impliquées fortement dans sa résolution. En effet, dans son communiqué de presse n°151 du 29 mai 2013, la Représentante spéciale de la CEDEAO en Guinée «a invité la classe politique guinéenne à se retrouver d'urgence autour de la table de négociations, sans tabou ni préalable, afin de mettre fin au cycle de violence et à l'immobilisme qui caractérise le pays, l'assurant de sa disponibilité à accompagner ce processus».

À la faveur d'une visite de travail dans le cadre de l'Union du fleuve Mano à Conakry, le 10 mars 2013, les présidents Ellen Johnson Sirleaf, du Liberia, Dr Ernest Bai Koroma, de la Sierra-Leone et Alassane Ouattara, de la Côte d'Ivoire, ont encouragé leur homologue guinéen, Alpha Condé, à «privilégier le dialogue» en vue de préserver un «climat de paix et de confiance» propice au développement, alors que son pays est secoué par des violences.

Nations Unies

Les Nations unies, par le biais du Représentant spécial Saïd Djinnit, tentent de rapprocher les points de divergences entre les différents acteurs politiques. Si la première tentative de dialogue de février s'était soldée par un échec parce que l'opposition s'indignait de l'annonce de la date des élections législatives, la seconde, entamée le 3 juin, a abouti à un accord de principe entre l'opposition et la mouvance présidentielle. Cette fois, l'opposition a accepté le principe du dialogue «sans tabou ni préalables», et a concédé le maintien de Waymark à condition qu'une commission vérifie la fiabilité du fichier confectionné par l'opérateur contesté. Grâce à la médiation des Nations Unies, la mouvance a accepté le vote des Guinéens de l'extérieur.

Aussi le 1er mars, le Secrétaire général des Nations Unies avait appelé au calme et exhorté les Guinéens à s'abstenir de tout acte susceptible de porter atteinte au processus pacifique et démocratique en cours dans le pays. Il a exhorté tous les acteurs politiques à poursuivre dans la voie du dialogue afin de régler les questions en suspens liées au processus électoral et à créer les conditions pour la tenue d'élections législatives pacifiques et démocratiques. L'appel du Secrétaire général est intervenu suite aux affrontements qui ont suivi les manifestations des 27 et 28 février.

Communauté internationale

Pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve la transition guinéenne depuis les élections présidentielles de 2010, la communauté internationale s'est impliquée dans la résolution de la crise politique. Le 14 juin 2013, le porte-parole du département d'Etat américain Jen Psaki saluait «les dirigeants politiques guinéens qui ont fait preuve de bonne volonté, de souplesse et d'un attachement partagé à la tenue d'élections inclusives et pacifiques, conformément aux normes internationales». La France, dans un communiqué en date du 3 juin relayé par son ambassadeur en Guinée, a déclaré qu'elle «accueille favorablement l'organisation (...) à Conakry, sous l'égide du facilitateur de la communauté internationale, M. Saïd Djinnit, d'une réunion rassemblant les acteurs politiques guinéens».

Elle a par la même occasion appelé «instamment l'ensemble des acteurs politiques guinéens à faire preuve de responsabilité et à s'engager sans arrière-pensées dans un dialogue de fond, dans l'intérêt supérieur du pays, de sa stabilité et de son développement».

À la suite du dialogue entamé par l'opposition et la mouvance présidentielle, la Haute Représentante de l'UE a exprimé sa satisfaction ace aux résultats enregistrés. Elle a cependant marqué son désaccord avec le chronogramme unilatéralement fixé par la CENI et a menacé, dans une correspondance adressée à Alpha Condé le 13 juin, de se retirer du processus. L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et l'Union Européenne (UE) se sont impliqués conjointement dans l'audite du fichier électoral. En effet le 8 février 2012, une mission d'experts en matière électorale s'était rendue en Guinée à leur initiative pour aider à résoudre les dysfonctionnements techniques et administratifs de la CENI. À l'issue de cette mission, plusieurs recommandations et mesures d'accompagnement ont été prévues afin d'améliorer le cadre électoral.

Société civile

La crise politique a profondément affecté la société civile guinéenne. La radicalisation des positions au sein des deux camps a affaibli les organisations de la société civile censées jouer un rôle dans la résolution du contentieux. Parallèlement à la médiation officielle, des initiatives nationales ont vu le jour. Outre l'intervention des religieux, du Conseil national des organisations de la société civile guinéenne, le groupe informel des femmes leaders de la Guinée s'est fortement impliqué dans la recherche de solution à la crise mais sans avancées majeures. En fait la polarisation et la radicalisation ont annihilé les mécanismes nationaux de résolution de la crise. Il est difficile aujourd'hui de se prononcer sur la crise sans être taxé de partisan. Il en est ainsi des facilitateurs nationaux.

Mais les avancées notées à l'issue du dialogue conduit par Saïd Djinnit ont suscité un grand espoir au sein de la société civile. Lors d'une conférence de presse tenue le 13 juin, Mamdy Keita, le Secrétaire général de la Confédération nationale des organisations de la société civile guinéenne (CONASOG), a invité la CENI à élaborer un nouveau chronogramme électoral pour une tenue effective des élections législatives préalablement fixée pour le 30 juin. Il a affirmé que «la société civile s'engage à s'impliquer encore plus activement dans la vie publique guinéenne afin que le dialogue permanent soit la seule ligne de conduite entre les acteurs et, à terme, faire en sorte que la Guinée retrouve sa place dans le concert des nations du monde».

Scénarios

Scénario 1

Malgré les avancées notées à l'issue de la reprise du dialogue conduit par Said Djinnit, les deux camps peinent à s'entendre sur les conditions d'organisations des élections. L'accord politique global tarde à être signé du fait de l'inapplication des condition posées par l'opposition. Elle se retire des négociations et recommence des manifestations. Le processus électoral est bloqué et la Guinée replonge dans une crise politique sur fond de violence avec des relents ethniques.

Scénario 2

À l'issue des discussions entre l'opposition et la mouvance présidentielle sous l'égide du facilitateur Saïd Djinnit, un accord politique est conclu. Toutefois, des difficultés surviennent dans la mise en œuvre de cet accord, ce qui pousse l'opposition à se retirer du processus rendant ainsi incertaine l'organisation des élections.

Scénario 3

Un accord est signé entre l'opposition et la mouvance présidentielle. Aucun blocage ne survient dans la mise en œuvre de cet accord, une nouvelle date des élections est fixée, la campagne électorale de même que les opérations de votes se déroulent sans violences et, les résultats proclamés par la CENI sont acceptés par tous. Une nouvelle Assemblée nationale est mise en place, permettant à la Guinée de clore sa transition.

Options

Option 1

Le collège des facilitateurs pourrait être élargi à d'autres institutions telles que la CEDEAO et l'Union Africaine pour servir de cadre de médiation et de concertation surtout dans la perspective des élections présidentielles de 2015. Car la suppression du groupe de contact international ayant servi comme cadre de concertation

par le passé a laissé un vide et a peut-être contribué à l'accumulation des problèmes qui affectent jusqu'à présent les élections.

Option 2

Parmi les améliorations à apporter à la CENI, il faut s'assurer que tous les agents aient le même niveau de compétence technique et de compréhension du mode de fonctionnement de la structure. Aussi, les fonctionnaires de la CENI devraient éviter de donner une coloration politique partisane à leur fonction et doivent préserver ses attributs techniques en même temps que son indépendance en matière de gestion du processus électoral. Il faudra aussi améliorer la communication d'abord au sein même de la CENI, ensuite entre la CENI et les acteurs politiques.

Option 3

Soutenir les initiatives nationales et locales telles que celles du groupe des femmes leaders de la Guinée et impliquer davantage les chefs religieux et traditionnels, non seulement dans l'apaisement de la tension sociale mais aussi dans la promotion de la cohésion nationale.

Documents

Documents de l'UA

Communiqué de presse de l'Union Africaine, 10 mai 2013, Addis Abéba, Ethiopie.

Communiqué de presse de l'Union Africaine, 2 mars 2013, Addis Abéba, Ethiopie.

Documents de la CEDEAO

Communiqué de presse de la CEDEAO n°151, 29 mai 2013.

Analyse pays

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

Communiqués précédents du CPS et de l'UA

Lors de sa sixième réunion du 26 janvier 2013 à Addis Abéba, le groupe de travail conjoint UA-ONU sur la Paix et la Sécurité a discuté de la mise en place de la Force neutre d'intervention, rebaptisée plus tard Brigade d'intervention, ainsi que de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, qui sera soumis aux chefs d'État concernés. Les deux organisations ont convenu de continuer à travailler ensemble pour renforcer le Mécanisme conjoint de vérification des frontières élargi (MCVFE). L'Accord-cadre susmentionné a été signé le 24 février par la RDC, le Congo-Brazzaville, la Tanzanie, l'Afrique du Sud, le Rwanda, le Soudan du Sud, l'Angola, l'Ouganda, la Centrafrique, le Burundi et la Zambie.

Lors de sa 375ème réunion du 10 mai 2013, le CPS s'est félicité de l'engagement réaffirmé de ses pays membres à poursuivre la mise en œuvre de l'Accord-cadre et la recherche de la paix dans la région. Il a salué les efforts inlassables du Président de la CIRGL, le chef d'État ougandais Yoweri Museveni, tout en soulignant l'importance que revêt l'appropriation par les pays de la région du processus de mise en œuvre de l'Accord-cadre. Après s'être félicité du déploiement du bataillon tanzanien dans le cadre de la Brigade d'intervention de la MONUSCO, le CPS a par ailleurs réitéré son appui au dialogue entre le Gouvernement de la RDC et le M23, facilité par le Président de la CIRGL, avant d'appeler à une étroite coordination entre l'UA, les Nations unies, la CIRGL et la SADC, en vue d'apporter un soutien coordonné aux efforts des pays de la région.

La réunion inaugurale du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre s'est déroulée au siège de l'UA, à Addis Abéba, le 26 mai 2013, sous les auspices conjoints de l'ONU et de l'UA. Dans son communiqué publié après la réunion, il a salué la nomination de Mary Robinson, ancienne présidente irlandaise et Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, au poste d'Envoyée spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs. Il a de plus souligné l'importance de l'intégration économique, en tant que facteur de paix, et appelé les donateurs à appuyer

la mise en œuvre de l'Accord-cadre et les besoins développementaux de la région.

Potentiel d'escalade de la crise

Les affrontements les plus violents depuis novembre 2012 se sont déroulés le 20 mai 2013, peu de temps après le déploiement des premières troupes de la Brigade d'intervention de la MONUSCO, entre les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et les rebelles du M23. Ces derniers, qui semblent malgré tout à l'heure actuelle être enclins à retourner à la table des négociations après l'avoir quittée fin avril, ont toutefois convenu d'un cessez-le-feu pour que le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, puisse se rendre à Goma.

Malgré les appels de ce dernier, le déploiement de la Brigade est resté jusqu'à présent assez lent, principalement en raison de l'accumulation de retards logistiques. Bien que cette nouvelle force d'intervention soit dotée d'un mandat robuste lui permettant de «neutraliser les groupes armés» opérant dans l'Est de la RDC (tels que le M23), de sécuriser la zone, de contenir la menace pesant sur Kinshasa ainsi que de protéger les civils, il est possible qu'elle fasse l'objet d'attentes trop élevées.

En plus d'être un lieu de refuge privilégié pour les groupes rebelles nationaux et internationaux, l'Est du pays possède en effet une longue histoire en matière d'instabilité politique, de violations des droits humains, de tensions ethniques et de corruption. La MONUC puis la MONUSCO n'étant pas parvenues à protéger les civils ni à stabiliser la région, il est certain que de nombreux défis attendent la Brigade.

C'est dans ce contexte que le diplomate allemand Martin Kobler a été nommé au poste de Chef de la MONUSCO, en remplacement de Roger Meece; le lieutenant-général brésilien Carlos Santos Cruz a quant à lui été nommé au poste de nouveau Commandant de la force.

Dans une lettre envoyée aux parlements sud-africain et tanzanien, le M23 a menacé de tuer tous leurs soldats déployés au sein de la Brigade. Bien que la CIRGL ait tenté de faire repartir les négociations de Kampala, certains points de contentieux sont devenus insolubles.

Le premier concerne la réintégration des rebelles au sein des FARDC. Plusieurs d'entre eux ayant déjà bénéficié de ce programme par le passé avant de faire défection, toute nouvelle tentative se heurte désormais à plusieurs considérations. Il n'est tout d'abord pas certain qu'une telle réintégration puisse remédier au problème des mutineries, qui restent récurrentes notamment en raison des défis rencontrés dans le cadre du programme de DDR ainsi que des concessions faites lors de l'intégration, à savoir le maintien de la chaine de commandement. En effet, si la rébellion du M23 a fonctionné, c'est principalement grâce au maintien de sa structure de commandement et de contrôle. Ensuite, il est peu probable que le M23 accepte des positions subalternes au sein des FARDC.

Kinshasa ne peut finalement offrir que peu de choses aux rebelles, et ceux-ci ne sont visiblement pas prêts à faire beaucoup de concessions. Le gouvernement congolais doit également faire face au problème d'une seconde réintégration des membres de la rébellion qui ont été accusés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité; Kinshasa avait déjà à l'époque réintégré le général Bosco Ntaganda, pièce centrale du M23, malgré l'émission en 2006 d'un mandat d'arrêt international par la CPI. Bien qu'aujourd'hui le général Ntaganda ait été transféré à La Haye après s'être rendu à l'ambassade américaine de Kigali, il est peu probable que la communauté internationale accepte la réintégration des autres éléments accusés de crimes similaires. La Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, a en effet d'ores et déjà accusé le chef actuel du M23, Sultani Makenga, d'avoir commis de nombreuses violations des droits humains.

En outre, il est fort probable que Kinshasa ne puisse ou ne veule pas répondre à certaines revendications politiques du M23. Au début de sa rébellion, le M23 exigeait la renégociation de l'accord du 23 mars 2009 qui prévoyait la réintégration des membres du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) au sein des FARDC. Il exige désormais en outre la libération des prisonniers ayant collaboré avec eux et l'amnistie pour les crimes commis depuis 2009.

Les affrontements entre le M23 et les FARDC ont repris alors que la Brigade commençait à se déployer. C'est ainsi que des combats entre une milice pro-

gouvernementale et le M23, les plus violents depuis que le M23 a pris Goma en novembre 2012, ont fait 19 morts le 20 mai. Quelques jours plus tard, les rebelles ont tiré plusieurs roquettes sur le chef-lieu du Nord-Kivu et, la veille de la visite de Ban Ki-moon, d'autres affrontements ont fait 15 morts et un blessé dans cette même ville. Au vu des menaces adressées à la Tanzanie et à l'Afrique du Sud, il est clair que le M23 considère désormais l'ONU comme un agresseur et comme une partie au conflit. Il est ainsi très probable que l'on assiste à des affrontements meurtriers entre le M23 et la Brigade au cours de prochaines semaines, affrontements qui auront un impact négatif sur la situation des civils.

Dynamiques géopolitiques

Afrique et CER

La réunion inaugurale du Mécanisme régional de suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre, qui s'est déroulée le 26 mai 2013, a salué l'appui apporté par le comité consultatif technique, souligné l'importance de l'intégration économique en tant que facteur de paix et appelé les donateurs à appuyer la mise en œuvre de l'Accord-cadre et les besoins développementaux de la région. Il a également convenu de se réunir à nouveau en septembre 2013 afin de discuter des mesures spécifiques d'évaluation de la mise en œuvre de cet Accord.

La Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) a pour sa part tenu un sommet extraordinaire le 15 juin, à Maputo, suite auquel elle a publié un communiqué dans lequel elle a exhorté les gouvernements rwandais et ougandais à ouvrir le dialogue avec toutes les «forces négatives» afin de trouver une solution politique durable dans la région des Grands Lacs, tel que stipulé dans l'Accord-cadre. Le texte reprenait aussi la déclaration faite par le président tanzanien, Jakaya Kikwete, lors de la réunion extraordinaire des chefs d'État des pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL). M. Kikwete avait alors estimé que la Brigade d'intervention n'aura aucun impact sans l'ouverture d'un dialogue entre Kinshasa et le M23, entre Kampala et les Forces démocratiques alliées (ADF) et entre Kigali et les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR). Ces remarques ont provoqué une querelle entre la Tanzanie et le Rwanda, qui persiste dans son refus de négocier avec les FDLR, principaux responsables selon lui du génocide qui s'est déroulé entre avril et juin 1994.

ONU

Dans sa résolution 2098, le Conseil de sécurité a demandé au Représentant spécial de l'ONU en RDC d'appuyer le gouvernement congolais dans la mise en place d'une Force de réaction rapide capable de prendre le relais de la Brigade d'intervention, dans la mise en œuvre d'une feuille de route pour la réforme du secteur de la sécurité nationale (RSS) ainsi que dans la conception et l'application du plan général de désarmement, démobilisation et réintégration et de désarmement, démobilisation, réinstallation, rapatriement et réintégration au bénéfice des combattants congolais non suspectés de crimes graves. Il lui a aussi été demandé de surveiller les violations des droits humains, d'établir une structure nationale civile pour contrôler les activités minières, ainsi que d'appuyer l'établissement du Plan gouvernemental de stabilisation et de reconstruction dans les zones affectées par la guerre (STAREC) et de la Stratégie internationale de ioutien à la stabilisation et la sécurité (ISSSS), afin de rétablir l'autorité et le contrôle étatique dans l'Est du pays. Le mandat du Représentant spécial, tel qu'explicité dans la résolution 2098, est ainsi conforme à l'Accord-cadre.

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, se sont rendus en RDC en mai 2013 afin de tenter de rétablir la crédibilité et redorer l'image de l'ONU dans le pays. «Nous serons en mesure de redresser la situation dans la région», avait alors assuré M. Ban, affirmant que la Brigade internationale était la première étape pour la réalisation de cet objectif. La crédibilité de l'ONU, notamment de la MONUSCO, a en effet été écornée lorsque cette dernière n'a pas réussi à prévenir la chute de Goma en novembre 2012.

Communauté internationale

Le Rwanda et l'Ouganda restent des acteurs clés dans l'évolution de la situation sécuritaire de l'Est de la RDC. Les FDLR et l'ADF représentent en effet toujours une grande menace sécuritaire dans la région, et ceci malgré une diminution significative du

nombre de combattants FDLR au cours des deux dernières décennies et le fait que l'ADF n'ait pas reçu autant d'attention que le M23. Cette situation est d'autant plus sensible que le président ougandais, Yoweri Museveni, joue le rôle de médiateur dans les pourparlers entre Kinshasa et le M23 qui sont conduits sous l'égide de la CIRGL. Selon un rapport du Groupe d'experts de l'ONU publié en 2012, le Rwanda et, dans une moindre mesure, l'Ouganda, appuient le M23 en lui fournissant notamment des recrues et des armes. Selon certaines informations, les rebelles recevraient même des ordres directement de Kigali. En mai 2013, presque deux mois après la reddition de Bosco Ntaganda, le nouveau chef du M23, Sultani Makenga, a été photographié aux côtés d'un grand nombre de nouvelles recrues dans le camp militaire de Rumanbago, dans l'Est de la RDC. Selon l'ONU, le M23 aurait recruté au moins 59 enfants soldats en mai 2013. À la fin de ce mois, l'Ouganda a arrêté un individu suspecté de recruter pour le M23. Craignant d'être enrôlés de force au sein du M23, beaucoup d'étudiants ont fui le Rwanda vers l'Ouganda. Malgré toutes ces allégations, les relations entre ces deux pays et le M23 restent floues; étant donné l'histoire du mouvement, il est tout de même très probable que Kigali et Kampala exercent au moins une certaine influence sur le M23 actuel.

Société civile

Un groupement de 46 ONG congolaises et internationales a salué la signature de l'Accord-cadre du 24 février dernier, appelant toutefois les pays de la région des Grands Lacs et leurs partenaires internationaux à faire preuve de la volonté politique nécessaire à son application, afin de mettre fin au conflit.

L'Accord-cadre comprend deux composantes: des engagements internes, par l'entremise de réformes politiques devant être entreprises par Kinshasa, mais aussi des engagements régionaux à l'attention des pays voisins qui doivent cesser d'interférer militairement et politiquement en RDC.

Les ONG ont ainsi appelé à la création d'un fonds international pour soutenir des projets visant à renforcer l'intégration économique régionale, à introduire des mesures positives que les pays voisins doivent adopter pour démontrer leur engagement en faveur de la fin du conflit, à des négociations réalistes avec les groupes armés pour éviter l'impunité judiciaire qui a caractérisé les accords passés ainsi qu'à un engagement significatif des donateurs pour favoriser la démobilisation des soldats rebelles.

Les organisations de la société civile exhortent en outre les protagonistes clés à faire preuve d'une volonté et d'un engagement politiques forts afin d'assurer la pleine mise en œuvre de l'Accord-cadre. Elles cherchent également à attirer l'attention de la communauté internationale sur le fléau du viol et sur le besoin de renforcer la lutte contre ce phénomène.

Scénarios

Étant donné l'analyse qui précède, l'un ou plusieurs des scénarios suivants pourraient se dérouler.

Scénario 1

La Brigade parvient à contenir la rébellion du M23 avec un minimum de pertes dans ses rangs, et les membres du Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre aident le gouvernement à traduire ses engagements en des réformes substantielles. L'ONU appuie les programmes de RSS, de DDR et de consolidation de l'État, restaurant ainsi sa crédibilité.

Scénario 2

La Brigade essuie de nombreuses pertes et l'image de la MONUSCO se ternit davantage auprès des Congolais, qui reprochent à l'ONU d'avoir une fois de plus échoué à les protéger des violences. Cette situation favorise l'auto-défense communautaire telle que pratiquée par les groupes Maï Maï, alors que le M23 reçoit toujours un appui extérieur. Les civils sont les principales victimes de cette instabilité régionale chronique.

Scénario 3

Les négociations sous l'égide de la CIRGL ne progressent que très peu, ce qui n'empêche pas Kinshasa de parvenir à un accord avec le M23. Certains rebelles réintègrent les FARDC selon les conditions du gouvernement, d'autres préfèrent vivre dans la clandestinité pour vivre de l'économie de guerre.

Options

À la lumière de ces scenarios, le CPS pourrait envisager les options suivantes:

Option 1

Il convient de s'assurer que la Brigade possède tous les moyens

(financiers, logistiques, politiques et en matière de renseignement) nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Bien qu'elle soit sur place depuis un certain temps, elle n'a pas encore eu à mettre à exécution l'aspect le plus agressif de son mandat. Il est primordial qu'elle prenne en considération les impératifs des droits humains et qu'elle évite les abus qui pourraient écorner davantage la crédibilité de la mission.

Option 2

Le déploiement d'une brigade possédant un mandat robuste pour lutter contre les groupes armés n'est pas la seule option. La suggestion du président Kikwete d'engager des pourparlers directs entre Kigali et le FDLR, entre Kinshasa et le M23 et entre Kampala et l'ADF devrait à cet égard être considérée avec sérieux. Bien que sensible, cette proposition reste pertinente étant donné la complexité de la situation sécuritaire. La signature d'un accord de paix juste et viable pourrait sauver de nombreuses vies.

Option 3

Au-delà de la gestion de la rébellion du M23 et des autres forces négatives dans la région, de nombreux autres défis attendent le gouvernement dans sa lutte contre l'instabilité chronique. Le gouvernement de Kinshasa doit impérativement mettre en œuvre les réformes politiques requises par l'Accord-cadre, ainsi que regagner le contrôle de ses ressources dans l'Est. Il est tout aussi important que les conflits fonciers et les crimes contre les civils fassent l'objet d'enquêtes justes et impartiales. À cet égard, la RDC a besoin d'un processus de justice transitionnelle cohérent afin d'éviter que les conflits non résolus puissent servir de terreau à davantage de violences.

Analyse sécuritaire régionale

L'ARMÉE DE RÉSISTANCE DU SEIGNEUR

Communiqués précédents du CPS et de l'UA

Lors de sa réunion du 17 juin 2013, le CPS a analysé le rapport de la Présidente de la Commission sur la mise en œuvre de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur (ICR-LRA), a entendu une communication faite par le commissaire à la paix et à la Sécurité, ainsi que des déclarations faites par les représentants de la République démocratique du Congo (RDC), du Soudan du Sud et de l'Ouganda, en leur qualité de pays membres de l'ICR-LRA, du Rwanda ainsi que de représentants de l'UE, de l'ONU et des États-Unis. Le rapport de la Présidente de la Commission (PSC/PR/2 (CCCLXXX)), présenté suite à une demande du Conseil dans son communiqué PSC/PR/COMM (CCCXXI), couvre des questions telles que celle de l'opérationnalisation de l'ICR-LRA, des opérations menées par ses diverses composantes, des activités entreprises par l'Envoyé spécial de l'UA pour la LRA, des interactions avec l'ONU ainsi que des efforts de mobilisation pour que la communauté internationale appuie la lutte contre la LRA.

Le rapport comportait aussi des mises à jour sur les activités de l'ICR-LRA impliquant la Centrafrique (RCA), la RDC, le Soudan du Sud et le Mécanisme Conjoint de Coordination (MCC). Le MCC est présidé par le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA et comprend les ministres de la Défense des pays participant à l'initiative ainsi que la Force régionale d'intervention (FRI), elle-même composée des unités fournies par les pays affectés. Le président du MCC a estimé que la situation en Centrafrique était le principal problème affectant les efforts de lutte contre la LRA; en effet, les provocations incessantes de la Seleka, qui contrôle le gouvernement de Bangui, contre le contingent de la FRI ont provoqué la suspension des opérations de cette dernière dans le pays.

Après avoir discuté de ce rapport et entendu les diverses parties prenantes, le CPS a publié le communiqué PSC/PR/COMM.2

(CCCLXXX) sur la mise en œuvre de l'ICR-LRA dans lequel il a salué les «progrès réalisés dans la mise en œuvre de la ICR-LRA, notamment l'opérationnalisation des différents volets de l'Initiative et la génération de troupes pour la Force régionale d'intervention (FRI), ainsi que la pression militaire croissante exercée sur le groupe, qui a conduit à la capture de commandants clés et à la désertion de nombre de ses éléments». Il a en outre exprimé «sa profonde préoccupation face à l'aggravation de l'impact négatif de la prise illégale du pouvoir en RCA sur les opérations de l'ICR-LRA dans ce pays», exhortant les autorités de fait de la RCA à respecter «scrupuleusement les engagements internationaux de leur pays dans le cadre de l'ICR-LRA et facilite(r) la reprise des opérations contre la LRA en RCA». Il a enfin réitéré «son appel aux États membres et aux partenaires de l'UA pour qu'ils renforcent leur soutien à l'ICR-LRA » et prennent les mesures nécessaires pour «fournir le soutien logistique nécessaire à leurs contingents, comme convenu lors de la 3ème réunion du Mécanisme conjoint de coordination (MCC), tenue à Addis Abéba le 24 avril 2013».

Lors de sa réunion du 22 mai 2012, le CPS a renouvelé le mandat de l'ICR-LRA pour un an supplémentaire.

Potentiel d'escalade de la crise

Très récemment, la Commission de l'UA a encore estimé que la LRA était loin d'avoir été neutralisée: sans objectifs politiques, le groupe est dirigé par des criminels et représente un grand danger pour la sécurité et le bien-être des populations occupant les vastes régions de la Centrafrique, de la RDC et au-delà. C'est ainsi que des affrontements entre les militants de la LRA et des villageois dans la région minière de Bria, au centre du pays, ont conduit à la mort de 16 personnes au mois de juin.

Selon un rapport publié en juin, la LRA a mené 58 attaques entre janvier et mars 2013, tuant 28 civils et en enlevant 79. À titre de comparaison, la LRA avait effectué 36 attaques entre octobre et décembre 2013, tuant 11 personnes et en enlevant 111. Ces chiffres, compilés par l'organisation américaine *Resolve*, montrent que si le nombre d'attaques et de morts ont augmenté, le nombre d'enlèvements a diminué (même s'il reste inacceptablement élevé). Les attaques de la LRA ont eu lieu dans des pays qui connaissent des incursions armées, tels que la RDC et la RCA. Quelque 72% des attaques on en effet eu lieu en RDC et 28% en Centrafrique; cependant, la plupart des assassinats se sont déroulés dans ce dernier pays. La crise sécuritaire et politique en RCA, qui a conduit à un changement de gouvernement, a gravement affecté les opérations militaires contre la LRA dans ce pays.

La LRA profite aussi de la crise qui sévit dans l'Est de la RDC pour mener des attaques et se réfugier dans les zones qui échappent au contrôle du gouvernement de Kinshasa. Afin de pouvoir remplir son mandat régional, l'ICR-LRA devra surmonter les nombreux obstacles logistiques, politiques et opérationnels qui se dressent devant elle. La LRA représente toujours une grave menace à la paix, à la sécurité et aux processus politiques en cours dans les pays affectés. De plus, il est possible que le groupe rebelle forme des alliances opportunistes avec des gouvernements de la région ou d'autres groupes rebelles darfouri ou de la région des Grands Lacs, ce qui lui permettrait de regagner des forces.

Questions clés et dynamiques internes

Quelque 3 350 troupes sont déployées au sein de la FRI, qui est commandée par le Brigadier Général ougandais Dick Prit Olum. Avec 2 000 troupes, l'Ouganda est le plus gros contributeur. La RDC et le Soudan du Sud ont déployé 500 troupes chacun et la Centrafrique 350, mais l'implication du nouveau gouvernement de Bangui, qui doit gérer la crise interne, est toutefois sujette à des grosses incertitudes.

Au-delà de la crise en RCA, l'implication de Khartoum a été dénoncée par *Resolve*. En effet, selon le rapport «Caché bien en évidence», le régime d'Omar el-Béchir héberge et appuie les dirigeants de la LRA; le chef de l'organisation, Joseph Kony, aurait ainsi ordonné des assassinats depuis l'enclave de Kafia Kingi, protégée par l'armée soudanaise. Kony et d'autres officiers de haut rang opéreraient régulièrement dans l'enclave, disputée par les deux Soudans mais actuellement contrôlée par Khartoum. Des éléments des Forces armées

soudanaises (SAF), présents dans l'enclave, auraient activement hébergé et fourni un appui matériel à des commandants du groupe rebelle. «Selon des déserteurs de la LRA et d'autres sources, le chef de la LRA Joseph Kony a fait un premier séjour dans l'enclave de Kafia Kingi en 2010. Il y est retourné en 2011 et y est resté pendants plusieurs périodes de temps en 2012», indique le rapport.

Si les allégations de *Resolve* sont avérées, les efforts pour éliminer la LRA en seraient gravement affectés et les relations entre les pays de la région ternies. Bien qu'il l'ait toujours fermement nié, le Soudan appuie la LRA depuis 1994 et refuse de coopérer sincèrement avec les initiatives contre la LRA. Comme le relève le directeur exécutif de *Resolve*, Michael Poffenberger, «aussi longtemps que Kony pourra trouver refuge au Soudan, il sera capable d'éviter d'être pourchassé par les troupes ougandaises en traversant simplement la frontière à chaque fois qu'elles s'approchent».

Le commandant de la FRI, le Brigadier Général Dick Prit Olum, a toutefois récemment estimé que Kony se trouvait en RCA, à la faveur du manque de coopération de la part du nouveau gouvernement; cette reluctance a forcé l'UA à suspendre ses opérations militaires dans le pays. Selon lui, la LRA ne comporte désormais plus que 500 combattants au maximum: beaucoup de combattants ont fait défection au cours de l'année passée, et plusieurs de ses hauts responsables ont été capturés ou tués au combat.

La crise en Centrafrique représente sans doute le plus gros défi à la mission de coopération régionale. La crise politique et sécuritaire, qui a culminé avec le renversement du gouvernement, a encore plus déstabilisé le Nord-est du pays, frontalier avec l'enclave de Kafia Kingi, rendant cette dernière encore plus attirante pour la direction de la LRA. Comme l'explique la Présidente de la Commission dans son rapport sur la mise en œuvre de l'initiative régionale, «l'évolution de la situation en RCA depuis la reprise des hostilités par le groupe rebelle Seleka, en décembre 2012, a eu un impact négatif sur la mise en œuvre de l'ICR-LRA. L'unité des Forces armées centrafricaines (FACA) déployée à Obo dans le cadre de la FRI s'est désintégrée. En outre, depuis le changement anticonstitutionnel de Gouvernement intervenu en RCA, le 24 mars 2013, les éléments de la Seleka n'ont eu de cesse de menacer et de provoquer l'unité de la FRI dans le secteur d'Obo. Cette situation a contraint les troupes de la FRI à suspendre les opérations de lutte contre la LRA et à se regrouper dans une posture défensive, dans l'attente des résultats des consultations entre la Commission et les autorités de fait de la RCA».

Lors de sa troisième rencontre, le 24 mai 2013, le MCC a souligné que le financement du Secrétariat du MCC et du QG de la FRI n'était pas assez prévisible ni durable et a noté les difficultés rencontrées par certains des contingents de la FRI au niveau logistique, que ce soit en termes d'appui aérien et terrestre, d'appui médical, de rations ou de communications.

La LRA profite de la situation instable en RDC et en RCA pour régénérer ses forces et, partant, commettre davantage d'atrocités dans la région. Les nouvelles autorités à Bangui ont limité les opérations des troupes de la FRI à la préfecture de Haut-Mbomou, omettant de ce fait les autres zones d'opération de la LRA qui s'étendent le long des rivières de Chinko et Vovodo jusqu'à la confluence de la frontière de la RCA avec celles du Soudan et du Soudan du Sud. Ces zones figuraient pourtant dans les zones d'opération de la FRI jusqu'en mars 2013. La LRA pratique le braconnage dans le parc national de Garamba, au Nord-est de la RDC, et le commerce illégal d'ivoire. Elle attaque les villages le long des principaux axes de commerce afin de piller nourriture, batteries, vêtements et médicaments. Elle enlève des civils, principalement au nord-est de la RDC et au sud-est de la RCA, pour les utiliser comme porteurs, combattants ou esclaves sexuels. Ces atrocités préoccupent tous les Africains et les acteurs internationaux activement engagés pour y mettre fin.

Dynamiques géopolitiques

Afrique et CER

Le 24 avril 2013, à Addis Abéba, la Commission a organisé la 3ème réunion du MCC pour examiner l'état de mise en œuvre de l'ICR-LRA. Ce dernier a exprimé sa grave préoccupation face à la volatilité de la situation en RCA et à son impact sur les opérations de l'ICR-LRA, notant toutefois que la phase 1 de

l'ICR-LRA avait été parachevée «avec le déploiement des forces de la FRI et l'adoption des documents clés de la de la mission». Le MCC a également noté les difficultés logistiques rencontrées par certains des contingents de la FRI, exhortant les pays contributeurs de troupes à faire preuve d'un engagement renouvelé en fournissant un soutien minimal à leurs contingents respectifs.

Dans son discours du 17 juin devant le CPS, l'Ambassadeur Ramtane Lamamra, Commissaire à la paix et à la sécurité, a noté l'impact négatif du changement inconstitutionnel de gouvernement en RCA sur la mise en œuvre de l'initiative régionale. Il a souligné les efforts déployés pour que la RCA s'engage à nouveau activement dans la lutte contre la LRA. Le 2 mai 2013, une délégation de l'UA, dirigée par l'Envoyé spécial de l'UA sur la question de la LRA, Francisco Madeira, a rencontré à Bangui le Premier ministre centrafricain, Nicolas Tiangaye, et le chef du gouvernement de transition, Michel Djotodia. L'Ambassadeur Lamamra s'est félicité du fait que cette mission «a permis d'obtenir les garanties des autorités compétentes quant à leur engagement dans la lutte contre la LRA». Des affrontements à la fin mai ont toutefois accru les tensions dans la région. C'est ainsi que M. Madeira et le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en Afrique centrale, Abou Moussa, se sont rendus à la mi-juin à Bangui, Kampala et Juba afin de discuter de l'implication de ces pays et de poursuivre les opérations de lutte contre la LRA. La mission a conclu que la Centrafrique restait engagée dans la mise en œuvre de l'ICR-LRA, découvrant même que la Seleka était prête à participer aux opérations de la FRI.

L'Ambassadeur Lamamra a de plus noté que les gouvernements de l'Ouganda et du Soudan du Sud avaient exprimé leur intérêt à participer au processus de stabilisation en Centrafrique sous les auspices de la CEEAC, au travers du processus de paix de Libreville et des activités du Comité de suivi sur cet accord.

Les allégations de *Resolve* contre Khartoum et les forces soudanaises (SAF) pourraient compliquer la situation politique déjà complexe de la région. Le porte-parole de l'armée soudanaise, Sawarmi Khaled Saad, a rejeté les accusations, affirmant que le Soudan ne pouvait possiblement tirer bénéfice de la présence de rebelles étrangers sur son territoire. «Les SAF n'ont pas de leader renégats. C'est une armée unie et il n'y a pas de place pour les actions individuelles. Les SAF n'ont aucun intérêt à incorporer ou héberger des rebelles d'un autre pays», s'était-il alors défendu.

ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU a exprimé, le 29 mai 2013, sa vive préoccupation quant au fait que les troubles sécuritaires en RCA puissent se propager dans le reste de la sous-région. Il a adopté une déclaration condamnant la résurgence des attaques de la LRA, soulignant que l'accaparement du pouvoir par les rebelles de la Seleka a entravé les efforts visant à lutter contre le groupe terroriste.

Comme l'indique le rapport, l'UA collabore activement avec l'ONU pour la coordination des opérations anti-LRA, notamment au travers des initiatives conjointes de l'Envoyé spécial de l'UA et du Représentant spécial de l'ONU. Au niveau opérationnel, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) fournit un appui logistique au personnel du QG de la FRI, notamment en terme de transport aérien de et vers Juba et Yambio, alors que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a étendu son appui opérationnel au contingent de la FRI du secteur du Dungu. La FRI et la Commission collaborent étroitement avec le bureau de l'ONU à l'UA pour la planification des activités de la FRI et d'autres questions connexes.

Le Conseil de sécurité a vivement condamné les attaques et les atrocités commises par la LRA et exigé la cessation de tels actes ainsi que la libération de tous les prisonniers et le désarmement et la démobilisation des combattants. La stratégie régionale des Nations Unies visant à répondre à la menace que représente l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), adoptée par le Conseil en juin 2012, se concentre sur cinq domaines clés: (i) la mise en œuvre intégrale de l'Initiative régionale de l'Union africaine concernant l'Armée de résistance du Seigneur; (ii) le renforcement des efforts de promotion de la protection des civils; (iii)

l'intensification des activités actuelles de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réintégration (DDRRR); (iv) la promotion d'une action humanitaire et de protection de l'enfance coordonnée; (v) et la fourniture d'un appui aux gouvernements touchés par le groupe armé dans les domaines de la consolidation de la paix, des droits de l'homme, de l'état de droit et du développement, afin de leur permettre d'établir l'autorité de l'État sur tout le territoire.

Communauté internationale

L'Envoyé spécial de l'UA sur la question de la LRA, Francisco Madeira, a évoqué devant le Conseil de sécurité de l'ONU les progrès effectués dans la mise en œuvre de l'ICR-LRA. Il a participé à la réunion du Groupe de travail international sur la LRA, un forum consultatif rassemblant l'UA, l'ONU, l'UE et plusieurs de ses États membres, les États-Unis et la Banque mondiale et visant à harmoniser et coordonner les efforts internationaux sur la question de la LRA.

Au travers de sa Facilité de paix pour l'Afrique, l'UE est le principal bailleur de fonds de l'ICR-LRA. Cette aide sert, entre autres, à financer les opérations du QG de la FRI et les activités de l'Envoyé spécial ainsi qu'à faire fonctionner le Secrétariat du MCC à Bangui. Les conseillers militaires américains présents dans la région appuient les opérations de la FRI dans le secteur d'Obo au travers des Centres de fusion des opérations (COFCs), que ce soit en termes de logistique, de partage de l'information ou de la planification opérationnelle.

Le Secrétaire d'État américain, John Kerry, a nommé en juin 2013 l'ancien sénateur Russ Feingold au poste de Conseiller spécial du département d'État américain pour la région des Grands Lacs. Une vingtaine d'experts et d'organisations de la société civile ont envoyé une lettre ouverte à M. Feingold dans laquelle ils l'exhortent à faire pression pour la mise en place de réformes démocratiques en RDC et pour la neutralisation des instigateurs de la violence et des tensions dans la région.

Scénarios

Étant donné la nature de la LRA et l'insécurité qui règne dans les régions où ce groupe est actif, les scénarios suivants pourraient se dérouler:

Scénario 1

La persistance des crises dans l'Est de la RDC et en RCA aggrave le vide sécuritaire dans les zones vulnérables à la LRA, ce qui conduit à davantage de morts et de déplacements et, de ce fait, à une aggravation de la crise sécuritaire et humanitaire dans la région.

Scénario 2

Il est possible que des tensions internes conduisent à d'autres défections au sein du groupe ou à davantage de captures par les forces de la FRI. Un tel scénario aiderait la force régionale à collecter des informations vitales sur la localisation et les plans opérationnels de la LRA, permettant ainsi d'autres succès opérationnels. La capture ou la neutralisation de Kony, éventuellement grâce à une aide extérieure, permettrait de réduire la sphère d'influence de la LRA et de capturer ou neutraliser davantage de combattants. Ceci pourrait significativement réduire voire anéantir la menace LRA.

Scénario 3

L'augmentation des troupes et des équipements permettrait à la FRI de lutter plus facilement contre la LRA.

Scénario 4

La possibilité d'une présence de Kony au Soudan pourrait provoquer des tensions régionales et perpétuer le recours aux conflits par procuration dans la région. La fusion possible de la LRA avec d'autres groupes rebelles sud-soudanais, darfouris, rwandais ou congolais pourrait aggraver l'ampleur de la menace sécuritaire actuelle.

Options

Étant donné les scénarios qui précèdent, les options suivantes pourraient être envisagées par le CPS:

Option 1

Le CPS pourrait maintenir la pression sur le nouveau gouvernement de Bangui pour qu'il respecte ses engagements en matière de lutte contre la LRA et qu'il mène à bien la transition vers la stabilité interne et l'ordre constitutionnel.

Option 2

Le CPS pourrait demander l'implication des partenaires et de l'ONU afin de combler les lacunes logistiques et financières de la FRI. Il pourrait élaborer, avec le Conseil de sécurité, une stratégie de réponse commune basée sur un partenariat étroit

entre les missions de l'ONU présentes dans les pays affectés, afin de combler le vide défensif dans l'Est de la RCA et dans le Nord et l'Est de la RDC. Un tel mécanisme permettrait d'améliorer la sécurité des civils dans la région.

Option 3

Au travers de l'Envoyé spécial de l'UA sur la question de la LRA, le CPS pourrait pousser à l'inclusion de Khartoum dans la lutte contre la LRA. L'Envoyé spécial pourrait aussi initier des discussions entre la RDC et l'Ouganda afin d'améliorer le partage d'informations et la coopération.

Option 4

En collaboration avec les membres de la société civile actifs dans la zone, le CPS pourrait encourager les pays affectés par la LRA à prendre des mesures pour panser les plaies, au travers des mécanismes étatiques ou traditionnels de résolution des conflits.

Option 5

L'UA pourrait envisager de convoquer un mini-sommet sur l'ICR-LRA au niveau des chefs d'État, en marge du prochain sommet de l'UA, afin de discuter substantiellement des moyens de lutter contre la LRA et de protéger les civils contre les atrocités commises.

Documentation

Documents de l'UA

Communiqué de la 380ème réunion de la CPS sur la situation en République centrafricaine (RCA), PSC/PR/COMM.2 (CCCLXXX), 17 juin 2013, Addis Abéba, Éthiopie.

Rapport de la Présidente de la Commission sur la sur la mise en œuvre de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur, PSC/PR/2 (CCCLXXX), 17 juin 2013, Addis Abéba, Éthiopie.

Communiqué de presse - La République Démocratique du Congo contribue un contingent de 500 soldats à la Force régionale d'intervention sous la conduite de l'Union africaine pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur, 13 février 2013, Addis Abéba, Éthiopie.

Décisions importantes orientées vers l'action adoptées par la 2ème réunion ministérielle du Mécanisme conjoint de coordination de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de Résistance du Seigneur, 16 janvier 2013, Addis Abéba, Éthiopie.

Communiqué sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique, PSC/PR/COMM.1(CCCXLI), 13 novembre 2012, Addis Abéba, Éthiopie.

Communiqué de presse sur la deuxième réunion ministérielle sur l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), 6-8 juin 2011, Addis Abéba, Éthiopie.

Rapport du Conseil de paix et de sécurité (CPS) sur ses activités et l'état de la paix et de la sécurité en Afrique, treizième session ordinaire de la Conférence, Assembly/AU/6(XIII), 3 juillet 2009, Syrte, Libye.

Rapport du président de la Commission de l'UA sur la situation en République centrafricaine (RCA), (PSC/PR/2(CCXV), 8 janvier 2009, Addis Abéba, Éthiopie.

Communiqué sur la situation à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), PSC/MIN/Comm.2 (CLXIII), 22 décembre 2008, Addis Abéba, Éthiopie.

Communiqué sur le processus de mise en œuvre de l'Accord de paix global (CPA), PSC/PR/Comm. (CCI), 25 août 2009, Addis Abéba, Éthiopie.

Document de l'ONU

Résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation au Tchad, en République centrafricaine et dans la sous-région, S/RES/1861 14 janvier 2009, New York, États-Unis.

Dates importantes

18	juillet	Journée internationale Nelson Mandela
30	juillet	Journée internationale de l'amitié
9	août	Journée internationale des peuples autochtones
12	août	Journée internationale de la jeunesse
19	août	Journée mondiale de l'aide humanitaire
23	août	Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition
30	août	Journée internationale des victimes de disparition forcée

Pays	Élections	Date *
Togo	Assemblée Nationale et Municipales	21 juillet 2013
Madagascar	Présidentielles	24 juillet 2013
Mali	Présidentielles, Assemblée Nationale et Municipales	28 juillet 2013
Zimbabwe	Présidentielles, Assemblée Nationale, Sénatoriales et municipales	31 juillet 2013 (date sujette à confirmation)
Swaziland (primaires)	Chambre d'assemblée	24 août 2013
Rwanda	Chambre des députés	16 septembre 2013
Swaziland (secondaires)	Chambre d'assemblée	20 septembre 2013
Île Maurice	Présidentielle (indirecte)	Septembre 2013

**susceptible de changer selon les circonstances*

Les personnes qui ont contribué à ce numéro

Programme Prévention des conflits et analyse des risques (CPAR), Addis Abéba

Dr Duke Kent-Brown

Mr Hallelujah Luli

Programme Prévention des conflits et analyse des risques (CPAR), Dakar

Mr Paulin Maurice Toupane

Mr Lidawo Kilo

Mme Marie Emmanuella Kabran

Mr Mouhamadou Kane

Mr Kyle Schneps

Programme Prévention des conflits et analyse des risques (CPAR), Pretoria

Dr Andrews Asamoah

Réseau de Recherche sur les Opérations de Paix (ROP), Université de Montréal

Traduction: Mr Jean-Guilhem Barguès

Révision: Mr Etienne Tremblay-Champagne, Mr Damien Larramendy, Mme Alexia Tardivel

Remerciements

Mme Antoinette Louw

Mme Iolande Pool

Mr Jean-Guilhem Barguès

Contact

Ambassadeur Olusegun Akinsanya
Directeur régional, bureau d'Addis Abéba
Programme de rapport du Conseil de Paix et de Sécurité
Institut d'Études de Sécurité
BP 2329
Addis Abéba, Éthiopie
Tél: +251-11-515 6320/24/67/98
Fax: +251-11-515 6449
Courriels: addisababa@issafrica.org
oakinsanya@issafrica.org
Site internet: www.issafrica.org

Abonnez-vous par voie électronique au rapport du CPS à l'adresse **www.issafrica.org/subscribe.php**

Les bailleurs de fonds

Ce rapport est publié grâce au soutien de la fondation Humanity United et du gouvernement de Nouvelle-Zélande. En outre, l'Institut d'Études de Sécurité reçoit un financement de base des gouvernements des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède et du Danemark.

En tant que principale institution de recherche sur la sécurité humaine, l'Institut d'Études de Sécurité œuvre pour une société pacifique et stable en Afrique au travers du développement durable, des droits de l'homme, de la primauté du droit, de la démocratie, de l'intégration des politiques d'égalité des genres et la coopération sécuritaire.

Remerciements

La version française du Rapport sur le CPS est produite et distribuée à grande échelle en Afrique francophone et au-delà avec l'appui du Réseau de Recherche sur les Opérations de Paix (ROP) de l'Université de Montréal au Québec (Canada). Le rapport est librement accessible sur les sites Internet de l'ISS (www.issafrica.org) et du ROP (www.operationspaix.net), et il est également possible de le recevoir gratuitement en s'abonnant en ligne.

À propos de ce rapport

Ce rapport est une publication indépendante de l'ISS. Il est également disponible sur le site Web de l'ISS et peut être consulté en même temps que les rapports thématiques sur le travail du CPS au www.issafrica.org. Tous les documents mentionnés dans ce rapport peuvent aussi être consultés en anglais et en français sur le site Web de l'ISS ainsi que sur celui du ROP (www.operationspaix.net).

© 2013, Institut d'Études de Sécurité

L'ISS dispose des droits d'auteur pour l'intégralité de ce volume et aucune partie ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, sans l'autorisation explicite, par écrit, de l'Institut. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'Institut, de ses fiduciaires, des membres du Conseil consultatif ou des donateurs. Ce rapport est aussi disponible en anglais.